

Laayoune, le 02/09/2025

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2025

N°AVIS GMSAD : 10120250000006

L'ordonnateur Par intérim liquidateur des douanes et impôts indirects au bureau de Laayoune, porte à la connaissance du public qu'il recevra jusqu'au **16/09/2025 à 16:30**, les offres de prix concernant les lots des moyens de transport destiné à la ferraille détaillés dans les tableaux ci-après (**annexe 1**).

L'ouverture des plis aura lieu le **19/09/2025 à partir de 10:00**, par une commission désignée à cet effet, au siège de la Direction provinciale de Laayoune.

Les lots exposés à la vente peuvent être visités, chaque jour pendant les heures légales de travail, au magasins du bureau des douanes de Laayoune (101) sis route Tarfaya, aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit.

Conditions de la vente:

- Les concurrents doivent joindre une copie du registre de commerce prouvant l'exercice du métier de ferrailleur pour l'acquisition des véhicules destinés à la ferraille ;
- Les concurrents doivent joindre une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc (quitus) ;
- Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts :
 - Le premier pli comportant la **caution bancaire ou le document en tenant lieu (annexe 2)**, avec photocopie de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offre ouvert et au(x) lot(s) concerné(s) et la mention « **cautionnement** » à transcrire sur le dos du pli ;
 - Le second pli contenant **l'offre de prix (annexe 4)** et la **soumission engagement irrévocable d'achat (annexe 3)** avec les mêmes références que dessus et la mention " soumission-engagement ".
- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit :
 - Envoyées par courrier postal à Monsieur l'ordonnateur Par intérim liquidateur des douanes à Laayoune, : à l'adresse suivante « **Av Allal ben Abdellah, siège de la Direction Provinciale de Laayoune** », sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offre avec mention " à n'ouvrir qu'en commission ;
 - Ou déposées directement contre décharge au bureau de Monsieur l'ordonnateur Par intérim de Laayoune à la même adresse.

- La date ultime de la réception des offres est fixée **au 16/09/2025 à 16h30**, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi ;
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le « **19 Septembre 2025 à 10h00** » au siège de la Direction Provinciale de Laayoune;
- Le cautionnement de chaque lot est fixé dans le tableau ci-dessous;
- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes ;
- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et **chaque lot sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;**
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les intéressés peuvent visiter les marchandises à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication.
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n°21-2023 du 17/03/2023.
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera dématérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est en **annexe 5**.
- Pour plus de détails sur cette vente, consulter le portail web de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse ci-après : <http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

L'ordonnateur (PI) des Douanes et Impôts Indirects

À Laayoune

BOUAMMATOU YAHIA

Annexe 1**LISTE DES VEHICULES DESTINES A LA FERRAILLE :**

Lot N°	Lot GMSAD n°	Marque	Destination	Caution	Photo
1	10120250000089	TOYOTA LAND CRUISER	Ferraille	6.000,00	
	10120250000088	NISSAN	Ferraille		
	10120250000090	TOYOTA LAND CRUISER	Ferraille		
2	10120250000091	TOYOTA LAND CRUISER	Ferraille	6.000,00	
	10120250000092	VOLSWAGEN TOUAREG	Ferraille		
3	10120250000093	TOYOTA LAND CRUISER	Ferraille	8.000,00	
	10120250000094	NISSAN	Ferraille		

Annexe 2

BANQUE :.....

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque

Dont le siège social est à.....

Représentée par Messieurs

Respectivement (qualité)

- Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n° **06/2025** pour l'achat du lot n°(.....) Auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects Laayoune.
- Le présent cautionnement s'élève à la somme dedhs (En lettre) .dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.
- En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects Laayoune accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait àLe.....

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)
Cachet et Signature

Annexe n°3

SOUMISSION ENGAGEMENT IRREVOCABLE D'ACHAT

Je soussigné

Demeurant à.....

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée àleagissant : (1).....

M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes Laayoune le lot (n°.....) objet de l'appel d'offres n° **06/2025** si mon offre est retenue;
- Accepter de participer aux lieux et date fixés par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par plusieurs concurrents ;
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes de Laayoune dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes ;
- Prendre possession à mes frais des articles objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, des articles objet du lot en question.
- Accepter le lot susvisé en l'état où elle se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans aucune garantie de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de : dhs objet de la caution provisoire n° consentie en ma faveur par : sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit.
- Accepter que les lots non enlevés dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

(1) - en mon nom propre

- au nom de la société.....Que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont confiés (joindre les documents justificatifs de date récente).

Annexe n° 4

VENTE PAR APPEL D'OFFRES DE PRIX N° 05/2025

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

Demeurant à.....

Carte Nationale d'Identité n°.....du délivrée à.....

Offre la somme dedhs (en chiffres et en lettres) pour l'achat du lot n° objet de l'avis de vente par appel d'offre ouvert n°**06/2025**.

Fait à le

Signature:

Annexe 5

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N° -PO-313/20219

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023

(LOI N°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CIN :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un email à l'adresse gmsad@douane.gov.ma

Fait àle

Signature de la personne concernée

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)